



Lyon : expérimentation du kettling...

Jean-Michel Drevon ^{1/}

MERCREDI 20 OCTOBRE 2010. Depuis quelques jours les lycéens (généralistes et professionnels) ont décidé de descendre dans la rue pour rejoindre la mobilisation contre la « réforme » des retraites de Sarkozy-Woerth. La colère, le sentiment « qu'ils ne comprennent que cela », font que des voitures brûlent, et qu'une course poursuite jeunes-policiers se joue quotidiennement. C'est notamment visible de la part de jeunes filles qui vont au contact des CRS harnachés, prêtent à prendre la fuite au moindre mouvement ^{2/}. Le « jeu avec le feu » dégénère vite, quelques casseurs en profitent, la police passe son temps à courir après plus rapide qu'elle. Organisées par les syndicats lycéens, l'Unef, et avec le soutien des organisations syndicales, des manifestations hors des grands rendez-vous nationaux ponctuent et rythment le mouvement. C'est aussi le moment où commencent à s'organiser les blocages dans une grande partie du pays (ports, raffineries, SNCF, cantines scolaires...): la lutte monte en puissance. Dès lors des préfets réquisitionnent, ici, à Lyon, le préfet organise une expérimentation grandeur nature du « kettling à la française ».

Ce mercredi 20 octobre donc, plusieurs dizaines de jeunes sont bloqués sur le pont de la Guillotière, encerclés par les forces de l'ordre. L'un d'entre eux sautera dans le Rhône et sera repêché par les pompiers. Mais cet entraînement, risqué et « *normalement interdit* », prépare une opération bien plus démesurée. Brice Hortefeux lui-même est venu ce jour à Lyon pour déclarer : « *la France n'appartient pas aux casseurs !* »

Jeudi 21 octobre : la concrétisation se fera le lendemain. Une manifestation est appelée par les organisations de jeunesse, avec le soutien de quelques syndicalistes de la CGT-Vinatier, de Solidaires et du Snes-FSU, à 14 heures près de la place Bellecour. Les y attend un dispositif impressionnant et démesuré. Hélicoptère en rase-motte qui filme, deux canons à eau, des centaines de policiers et gendarme, robocops et « civils », le GIGN... L'immense place Bellecour, totalement cernée, se transforme en nasse. Les policiers laissent rentrer sur la place sans avertir que plus personne ne ressortira. Jeunes, mais aussi passants, salariés allant à leur travail, personnes âgées se retrouvent prise au piège. Pour certains cela du-

rera de 13 h 30 à 19 heures (voir le témoignage joint). Bien entendu les pris au piège, car la « garde à vue » implique quelques droits qui seront bafoués, d'abord surpris, puis inquiets, cherchent comment en sortir. Alors les canons à eau,

^{1/} Jean-Michel Drevon est animateur du collectif du Rhône « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites ».

^{2/} On lira avec intérêt l'analyse de Camille Hamidi (maître de conférences en science politique à l'université Lumière Lyon-2) sur <http://www.media-part.fr/journal/france/231010/pourquoi-les-jeunes-sont-dans-la-rue>



FRANCE

les flashballs, les lacrymogènes viennent « disperser » ceux qui sont enfermés !

Tout le monde traité de la même manière ? Pas vraiment : le tri au faciès se fait sans aucune retenue, ni dissimulation. La peur et la punition collective s'abattent, sciemment et consciencieusement organisées par les autorités policières et l'État. Les motos tournent et filment, les provocations et brimades se succèdent. A ceux qui l'avaient oublié, l'État rappelle qu'en dernier ressort il est une bande armée au service du capital.

Les arrestations seront nombreuses, les procès en procédure d'urgence immédiats. Et comme les juges de première instance ne sont pas assez sévères, le Parquet fera appel. On assistera ainsi tout au long des mois qui suivront à de très nombreux procès et à une justice « d'exception », selon les mots mêmes du procureur qui lors d'un appel déclara : « à situation d'exception, justice d'exception ». De nombreuses peines de prison ferme seront prononcées contre des manifestants coupables de gestes bénins.

Très vite, à l'initiative du comité départemental « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites »^{3/} et du Cirdel^{4/}, un collectif du 21 octobre s'est constitué (voir appel ci-joint) pour dénoncer ce qui s'est passé, l'analyser afin de mieux le combattre, soutenir les personnes inculpées et organiser la riposte judiciaire et militante.

Après une première initiative de « reprise de la place Bellecour », avec exposition de photos, films, dessins, un meeting a été organisé à la Bourse du travail de Lyon. Devant une salle comble (environ 400 personnes), plusieurs témoignages se sont succédés, avant que magistrats et avocats ne proposent leurs analyses. Myriam Plet, membre du Syndicat des avocats de France (le SAF), a fait le point sur la manière dont les témoignages pouvaient être utilisés : plainte pour « entrave à la liberté de circulation », saisie de la CNDS (Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité, chargé de « contrôler » les activités policières) et de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté)... Les avocats du SAF soupçonnent que les photos de manifestants prises le 21 octobre pourraient alimenter un fichier de police.

Le juge d'instruction Albert Lévy, membre du Syndicat de la magistrature (SM), a rappelé que le bouclage d'un quartier « n'a rien d'original » puisque, par deux fois, la place du Pont (quartier autour de la place Gabriel Péri) à la Guillotière l'a déjà connu. « Personne ne dit quoi que ce soit, ce qui est grave. L'effet du 21 octobre est important car il a concerné tous nos gamins. C'est toujours un problème de libertés individuelles que l'on confisque ». Le président national du SAF, Jean-Louis Borie, a rappelé que ces bouclages se font « sur réquisition du procureur de la République, à la demande du préfet », ce qui tend à montrer que « le parquet est instrumentalisé par l'exécutif ».

^{3/} Collectif du Rhône lancé sur la base de l'appel dit « Copernic-Attac » et qui a été très actif tout au long de la mobilisation.

^{4/} Cirdel Centre d'initiative et de réflexion pour la défense des libertés Lyon — <http://cirdel.lyon.free.fr/>

Serge Portelli, vice-président du tribunal de grande instance de Paris et membre du SM, a conclu le meeting en ces termes : « Pour moi, nous

LYON : EXPÉRIMENTATION DU KETTLING...

entrons dans une sorte d'Etat policier. Ce qu'on a vécu place Bellecour, c'est ce qui se passe tous les jours, sur réquisition du procureur, pour les étrangers. Depuis le temps que l'on dit que le sort des étrangers, c'est ce qui nous arrivera, ça nous arrive. Avec des policiers qui peuplent de plus en plus les préfectures, c'est l'appareil d'Etat qui se transforme ».

Depuis, un travail quasi quotidien a permis de récolter des témoignages, de rédiger des plaintes individuelles, de suivre les procès et d'aider les inculpés. Le collectif a envoyé au procureur de la République de Lyon une lettre pour exiger « l'abandon des poursuites »^{5/}, et surtout le 21 janvier 2011, 18 personnes physiques et 215 organisations ont porté « plainte contre personnes non désignées et souhaitent obtenir les investigations nécessaires au sujet d'« une garde à vue à ciel ouvert de plusieurs centaines de personnes » organisée le 21 octobre 2010, place Bellecour, à Lyon. »

Il s'agit là de l'ouverture d'une procédure qui permettra, en cas de classement sans suite de la part du procureur, de se porter partie civile, puis de poursuivre, s'il le faut, jusqu'à la Cour européenne.

Cette procédure, longue, en raison du droit français, doit être mise en relation avec ce qui se fait au niveau international. En effet le *kettling* n'est pas une invention française : cette technique (la bouilloire en anglais) remonte à 1999 lors de manifestations anti-OMC à Londres. Selon l'article de Wikipedia un appel aurait été porté devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme après que toutes les juridictions nationales se soient abstenues de condamner cette pratique. L'origine du nom *kettling* est contestée. Les policiers britanniques disent que la tactique permet de faire baisser la pression lors d'une situation potentiellement violente et dangereuse (sic). Les manifestants disent qu'on vous encercle et qu'on fait monter la pression jusqu'à ce que les personnes cernées « bouillent » de rage. C'est très exactement cette technique que le préfet du Rhône, en octobre, a utilisé à Bellecour. Mais c'est aussi ce que l'on a vu ressurgir à Londres lors du mouvement des étudiants en novembre. Le 22 novembre 2010, à propos de la répression des étudiants anglais, on peut lire sur le world socialist website : « Mercredi a marqué le retour à la stratégie à présent connue du *kettling* qui avait été fortement critiquée l'année dernière lors des protestations contre le G20. Le *kettling* est un dispositif de maintien de l'ordre par lequel la police encercle et enferme des heures durant dans un espace restreint des milliers de manifestants sans qu'ils aient accès à de la nourriture, des boissons ou des toilettes. Ceci correspond à un emprisonnement forcé des manifestants hors procédure légale. Lors des protestations contre le G20 et suite à ce type d'action, Ian Tomlinson, un vendeur de journaux rentrant chez lui après le travail, avait été tué suite à la brutalité policière. » Et sur le site de Union et Solidarité des Français de Grande-Bretagne, Marie-Claire Sparrow, Conseillère de l'AFE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre du Mérite, et peu susceptible de tendresse pour la rébellion dénonce, elle aussi, le *kettling*.

^{5/} http://www.collectif21octobre.fr/dossiers/dossier.php?val=15_lettre+procureur+republique

Sans doute Madame Alliot-Marie pensait-elle à cette technique lors-

FRANCE

qu'elle proposait à ses amis tunisiens, le « savoir faire » de la police française. Le capitalisme mondialisé préfère, autant que faire se peut, éviter les morts qui, on le sait, révoltent et soulèvent l'indignation populaire. Certes, le « savoir faire » ne suffit pas toujours, comme on l'a constaté à Gênes en 2001, ou à Londres en 2009 ^{6/}. Mais on aurait tort d'attendre des morts pour combattre ces techniques policières qui bafouent les droits de l'homme. Celles-ci ne sont pas réservées à l'Italie et à l'Angleterre, comme en témoignent ce qui s'était déjà déroulé à Vichy en 2008, lors du sommet européen sur l'immigration, ce qui assez régulièrement se déroule, sans faire de bruit, dans certaines banlieues françaises, et ce qui s'est passé à Lyon en octobre 2010. Invitation à l'ensemble du mouvement social de s'en préoccuper sérieusement, avant qu'il ne soit trop tard. La criminalisation du mouvement social et des militants exige une riposte massive et efficace.

CE QUI S'EST PASSÉ durant l'été 2001 à Gênes pendant la réunion du G8 a fait tomber le masque de la « démocratie » italienne. Les sinistres faits survenus du 19 au 22 juillet 2001, considérés avec recul, prennent un sens qui ne fut pas compris par tout le monde à l'époque. Aujourd'hui, après les lois promulguées par Berlusconi depuis deux ans qui ont réduit l'Italie à un régime monocratique, un sultanat avec un parlement sur mesure, ces trois jours durant lesquels furent suspendues toutes les garanties constitutionnelles, comme pendant le coup d'Etat de Pinochet au Chili, acquièrent une signification indéniable : il s'agissait de l'expérimentation « scientifique » d'un éventuel régime policier, c'est-à-dire de ce que le gouvernement italien peut désormais tranquillement mettre en acte, au cas où d'autres manifestations de rue auraient lieu. C'était une « répétition générale ».

Antonio Tabucchi

Préface au roman de Roberto Ferrucci, *Ca change quoi*.

^{6/}http://abonnes.lemonde.fr/organisations-internationales/article/2009/04/08/g20-mort-de-ian-tomlinson-la-video-qui-accuse-la-police-britannique_1178039_3220.html